

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Elle sera mise en ligne sur le site internet de la Collectivité.

Budget Forêts

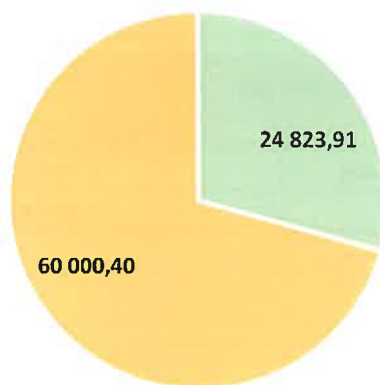
Section de fonctionnement :

L'année 2017 a généré un excédent de fonctionnement de 7 941,38 euros.

DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 84 824,31 euros, soit une hausse de 25 739,27 euros par rapport à 2016, soit + 43,56 % due notamment aux travaux d'entretien en forêt communale plus importants et au reversement vers le budget principal augmenté de 20 000,00 euros.

<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé</i>
011	Charges à caractère général	24 823,91
65	Autres charges de gestion courante	60 000,40
	TOTAL DEPENSES	84 824,31

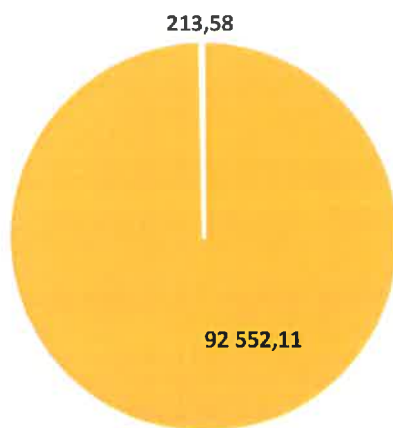


011 Charges à caractère général 65 Autres charges de gestion courante

RECETTES

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 92 765,69 euros, soit une baisse de 5 700,32 euros par rapport à 2016, soit – 5,79 %, due à la vente de coupes de bois moins importante.

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Réalisé
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	92 552,11
77	Produits exceptionnels	213,58
	TOTAL RECETTES	92 765,69



■ 70 Produits des services, domaine et ventes diverses
 ■ 77 Produits exceptionnels

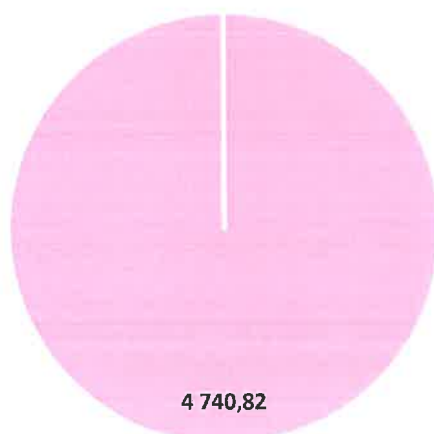
Section d'investissement :

L'année 2017 a généré un excédent de 40 053,93 euros.

DÉPENSES

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 4 740,82 euros, soit une diminution de 5 646,18 euros par rapport à 2016, soit - 54,35 % %, notamment due à l'acquisition de forêts ayant été actée au cours de l'exercice 2016.

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Réalisé
21	Immobilisations corporelles	4 740,82
	TOTAL DEPENSES	4 740,82

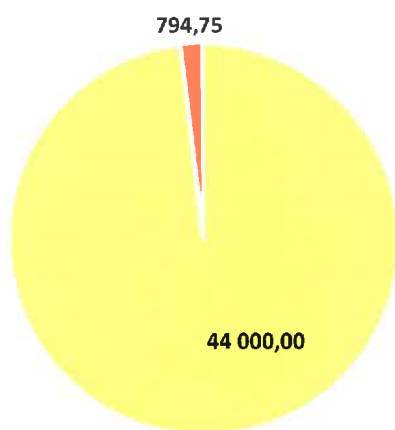


Immobilisations corporelles

RECETTES

Les recettes d'investissement sont constituées de l'excédent de fonctionnement capitalisé d'un montant de 44.000,00 euros et d'une subvention du Conseil Départemental des Vosges versée pour l'acquisition de parcelles forestières dans le cadre d'un regroupement forestier.

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Réalisé
10	Dotations, fonds divers et reserves	44 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	794,75
	TOTAL DEPENSES	44 794,75



● 10 Dotations, fonds divers et reserves ■ 13 Subventions d'investissement reçues

